Gilles VIAL
Géomètre Expert - Urbaniste - Maître d'Oeuvre
Siège social: ZA de la Plaine 73460 MARTHOD
Tel.: 04.79.37.61.75 - Fax: 04.79.37.63.67
Agence de Cruet: 221 rue de Montaubin 73800 CRUET
Tel.: 04.79.09.36.36 - Fax: 04.79.09.34.99
Agence de Bourg-Saint-Maurice: 73700 BOURG - Tél.: 04.79.06.44.67

Référence: 04-12

PLU

Plan Local d'Urbanisme

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.2 Secteur vallée

Echelle: 1/2500

DOSSIER D'APPROBATION

Certifié conforme par le maire et annexé à la présente délibération d'approbation en date du

LEGENDE

U ZONES URBAINES

- Ua — Secteur urbanisé ancien dense
- Uc — Secteur d'urbanisation récente moins dense

AU ZONES A URBANISER

Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé

- AUb — Secteur d'urbanisation à densité forte
- AUc — Secteur d'urbanisation à densité moyenne

Secteur insuffisamment équipé - à urbaniser strict

- 2AU — Secteur à urbaniser suite à réalisation des équipements et modification ou révision du PLU, à destination prioritaire d'habitat

A ZONES AGRICOLES

- A — Secteur agricole
- Ah — Secteur agricole de taille et capacité d'accueil limitées
- Ahum — Secteur agricole constitué d'une zone humide

N ZONES NATURELLES

- N — Zone naturelle
- Nh — Secteur naturel de taille et capacité d'accueil limitées
- Nhum — Secteur naturel constitué d'une zone humide

INDICES ET SECTEURS

- Périmètre concerné par l'article L.123-1-5 16° du c. urb. pour la mixité sociale
- F — Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
- Fc — Chalet d'alpage à vocation pastorale
- Périmètre concerné par l'article L.123-1-5 7°du c. urb. délimitant les secteurs à protéger pour des motifs écologiques
- Corridor biologique
- Patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.123-1-5 7° du c. urb.
- Secteur PPR — Secteur étudié par le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels)

DIVERS

- Bâtiments rajoutés sur le cadastre (à titre indicatif)
- Bâtiment inexistant (à titre indicatif)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
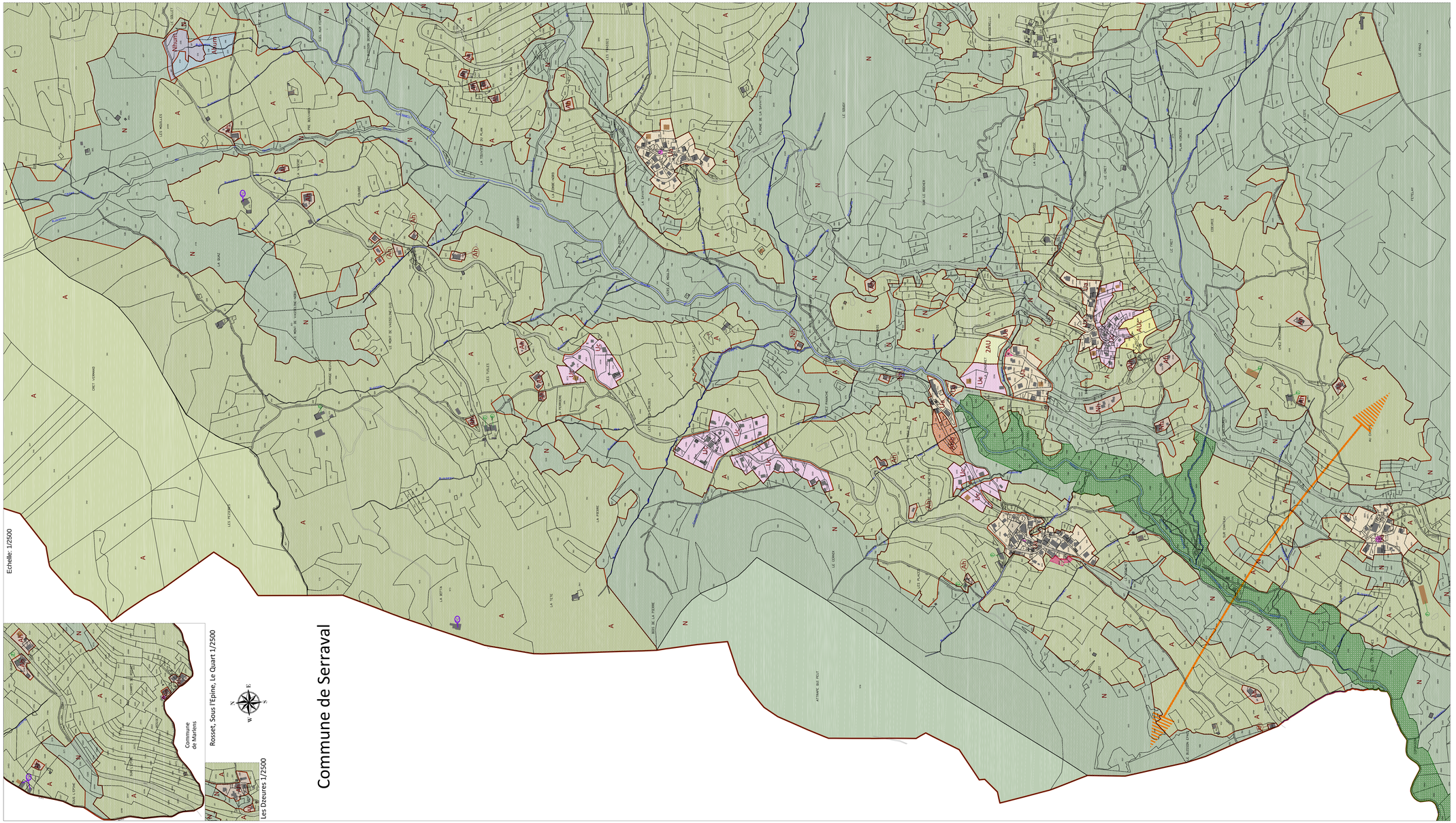
N°	Objet	Bénéficiaire	Surface
1	Aménagement de stationnements	Commune	726 m²
2	Amélioration de la voirie	Commune	170 m²